



10 bonnes raisons d'appuyer la lutte étudiante

Dans le brouhaha d'un mouvement de grève générale, rappelons les raisons qui justifient le recours à de tels moyens extraordinaires pour faire respecter nos droits. Le RÉPAC 03-12 appuie le mouvement de contestation de la hausse des frais de scolarité. Au fil des ans, notre regroupement s'est positionné pour le droit à l'éducation et a revendiqué la gratuité scolaire comme moyen de permettre à tous et à toutes le plein exercice de leurs droits. Voici 10 bonnes raisons pour appuyer les étudiants et les étudiantes dans leur mouvement de grève générale.

L'éducation est un droit !

1 L'éducation est un droit reconnu par le gouvernement du Canada et du Québec par la ratification (en 1976) du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, lequel pacte stipule que les États devraient tendre à la réalisation de la gratuité scolaire à tous les niveaux.

2 Le droit à l'éducation est sans doute la pierre angulaire de l'atteinte de l'ensemble des droits sociaux, économiques et culturels. Il permet à toute personne d'être dûment informée et outillée pour défendre sa propre sécurité économique. Il est d'autant plus incontournable, en démocratie, pour l'exercice des droits et des devoirs relatifs à la citoyenneté.

3 L'instauration ou l'augmentation de frais de scolarité diminue l'accessibilité aux études et est, par conséquent, une entrave à l'exercice

de nos droits. Les frais de scolarité élevés découragent en premier les personnes venant de milieux modestes et envoient le message que l'université est réservée à ceux et celles qui en ont les moyens. Avec les hausses annoncées, ce sont plusieurs milliers de personnes par année qui renonceraient à fréquenter les universités québécoises, et ce, malgré les mesures atténuantes que sont les prêts et bourses.

On ne peut pas corriger une injustice en la camouflant !

4 Le régime de prêts et bourses prolonge sur plusieurs années l'endettement et, par conséquent, l'injustice vécue par les étudiantes et les étudiants. Il ajoute au fardeau financier (les intérêts) de ceux et celles qu'il est censé soulager.

5 Le régime de prêts et bourses n'est pas universel, ne s'adressant

qu'à une partie des étudiants et des étudiantes. Les critères pour avoir accès aux prêts et bourses excluent bien du monde. Soulignons les périodes d'admissibilité contraignantes qui discriminent les personnes ayant un parcours scolaire atypique, la durée «normale» des études qui discrimine ceux et celles qui travaillent ou qui éprouvent des difficultés à respecter les contraintes du système d'éducation ou encore la prise en compte du revenu parental qui exclut les personnes issues de la classe moyenne mais qui ne reçoivent pas de contribution de la part de leurs parents.

6 Le régime de prêts et bourses n'est pas assez généreux pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de mener à bien et en toute quiétude leur projet scolaire. Elles et ils doivent travailler un nombre exagéré d'heures par semaine durant leurs études, ce qui affecte leur rendement scolaire, la durée de leurs études et leurs besoins essentiels en logement, en alimentation, etc.

7 Le régime de prêts et bourses profite davantage aux institutions financières qu'aux étudiants et aux étudiantes ou à la collectivité. L'intérêt versé sur les prêts étudiants ne profite qu'aux institutions financières. Ce sont d'ailleurs elles qui seront les grandes



gagnantes de la bonification du régime de prêts et bourses annoncée par le gouvernement.

Et si on parlait d'économie !

8 Dans une société d'économie de marché où les salaires sont fixés par la loi de l'offre et de la demande, le meilleur moyen de faire contribuer les plus riches reste et demeure un système progressif d'imposition. L'instauration de tarifs de toutes sortes contribue à accentuer les écarts de richesse et à éroder la classe moyenne qui n'a souvent pas accès aux mesures socioéconomiques comme les prêts et bourses.

9 L'éducation est un investissement collectif qui nous rapporte gros. L'argent que nous investissons collectivement en éducation nous revient plus tard sous forme d'impôt : plus les salaires sont élevés, plus le gouvernement récolte des revenus d'impôt. Et c'est sans parler des retombées en services, en expertise, en culture, etc. C'est donc dire que tout le monde profite de l'éducation et qu'il est normal et RENTABLE de la financer collectivement.

Mais qu'est-ce qui justifie le recours à la grève ?

10 Une lutte comme celle qui s'est amorcée ne se gagne pas qu'avec de belles paroles. En plus d'être reconnue comme un droit fondamental dans notre société et



d'être un des piliers de l'exercice de notre démocratie, la grève est le moyen par excellence pour celles et ceux qui ont peu ou pas de pouvoir de faire reconnaître leurs droits. C'est un moyen légitime de s'opposer à un gouvernement qui de son côté dispose de tous les moyens de l'État pour forcer la population à se soumettre à ses idées, même si elles sont minoritaires, injustes et appauvrissantes !

En conclusion

Le discours de droite à forte tendance individualiste qui balaie actuellement le Québec et le Canada veut nous faire croire que notre système de services publics (santé,

éducation, hydroélectricité, etc.) est une aberration économique, une entrave à la liberté. C'est pourtant ce système (bien qu'imparfait) qui nous a collectivement permis de nous élever économiquement, socialement et culturellement loin au-dessus de nos anciennes chaînes. Il est intolérable que soient détruits nos acquis et qu'une grande partie de la population soit laissée dans la pauvreté en la privant en plus des leviers pour s'élever elle-même.

Nous devons nous solidariser avec les étudiantes et les étudiants ! Elles et ils font partie de la collectivité et se battent pour le respect de nos droits !

SUIVEZ-NOUS SUR LE WEB :

WWW.REPAC.ORG